

Dijon, le 14 mars 2014.

CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 19 avril 2014

L'Assemblée Générale ordinaire de votre Fédération des Chasseurs est fixée au :
samedi 19 avril 2014, à 9h00, salle Clos Vougeot au Palais des Congrès – 3 Boulevard de Champagne – à DIJON.

L'ordre du jour sera le suivant :

- ↪ Accueil du Président,
- ↪ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 avril 2013,
- ↪ Rapport moral,
- ↪ Compte rendu d'activité,
- ↪ Compte rendu financier : bilan au 30 juin 2013, approbation des comptes, examen du budget prévisionnel 2014/2015,
- ↪ Rapport du Commissaire aux Comptes,
- ↪ Fixation du montant des cotisations statutaires (adhésion des territoires de chasse, redevance territoriale dégâts, prestation de services, timbres fédéraux et grand gibier départementaux, bracelets de plan de chasse) pour la saison 2014/2015,
- ↪ Proposition des dates d'Ouverture et de Clôture de la chasse 2014/2015,
- ↪ Siège Social : réhabilitation des locaux actuels, ou, transfert du Siège Social vers un nouveau site et prise d'effet du transfert à la date du déménagement
- ↪ Examen des vœux,
- ↪ Questions diverses,
- ↪ Remise de médailles lors du repas de clôture.

Un vœu peut être présenté soit:

- . par le Conseil d'Administration,
- . par 50 adhérents de la Fédération des Chasseurs, dans ce cas il doit **adressé par écrit** au secrétariat de la Fédération vingt jours avant l'Assemblée Générale, soit le **30 mars 2014** (art. 11 des statuts des Fédérations de Chasseurs).

Indépendamment de l'Assemblée Générale et après le banquet, vous êtes invité à la présentation puis aux échanges et concertation autour du projet du second Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Côte-d'Or, qui se déroulera à partir de 15 h à la salle Clos Vougeot.

Pascal SECULA, Président.